

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 71 (1974)
Heft: 1-2

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Avis administratifs

RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS INDIVIDUELS

Nous rappelons à nos **abonnés individuels** le paiement de l'abonnement 1974 au « Journal suisse d'Apiculture », fixé à Fr. 9.50 pour la Suisse et à Fr. 10.— pour l'étranger.

Cette finance d'abonnement doit être versée avec indication du nom, prénom et adresse complète, sur le compte de chèque postal 10 - 1480, Société romande d'apiculture, à Lausanne, d'ici au 15 février 1974. Passé ce délai, nous nous permettrons de vous adresser un remboursement. Par avance, nous vous remercions de votre compréhension.

N. B. — Cet avis ne concerne pas les membres de la Romande.

Le caissier central.

CENTRALE ROMANDE DES MIELS

L'assemblée générale de la Centrale romande des miels aura lieu le samedi 9 février 1974 à 14 heures à Lausanne (Gare CFF salon 2).

Ordre du jour

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Rapport du président.
3. Rapport du caissier et lecture des comptes.
4. Rapport de la commission de vérification.
5. Votation sur ces rapports.
6. Nomination d'un suppléant à la commission de vérification.
7. Rapport du gérant.
8. Propositions individuelles.

Le comité.

Durant toute l'année, vous pouvez nous envoyer votre vieille cire (vieux rayons, opercules, cires fondues) soit pour :

1. **TRANSFORMATION EN CIRE GAUFRÉE**, de sorte que vous n'aurez que le prix du travail à payer. (Ne pas oublier d'indiquer le système.)
2. **EN ÉCHANGE DE MARCHANDISES**, c'est-à-dire que nous vous achetons votre vieille cire et vous recevez en contre-valeur, selon votre désir, soit du matériel apicole, soit des cires gaufrées pour lesquelles vous n'aurez pas de frais de fonte.
3. **POUR LA VENTE AU PRIX DU JOUR**. Nous sommes acheteurs de toutes cires d'abeilles saines dont la valeur vous sera versée par mandat postal.

RITHNER FRÈRES - CHILI 29 - 1870 MONTHEY (VS) - Tél. (025) 4 21 54